



# PLAN LOCAL D'URBANISME

16U15

Rendu exécutoire le



Révision n°1 suivant une procédure simplifiée - Modification n°1

## ANNEXES INFORMATIONS JUGÉES UTILES

Date d'origine :  
Septembre 2016

7

P.L.U. approuvé le 25 mai 2013 et modification simplifiée n°1 approuvée le 8 août 2014 - Etudes réalisées par ARVAL Urbanisme



RÉVISION N°1 SUIVANT UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE  
MODIFICATION N°1 - APPROBATION - Dossier annexé à la  
délibération municipale du 17 Septembre 2016

Urbanistes :

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL  
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD  
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS  
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 39 04 61  
Courriel : Nicolas.Thimonier@arval-archi.fr

Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb)

Commune de RARAY



5 et 7 rue Nicolas de Lancy  
60810 RARAY  
Tél : 03 44 54 70 56  
Courriel : mairiederaray@wanadoo.fr

# PLAN LOCAL D'URBANISME

16U15

Rendu exécutoire le



Révision n°1 suivant une procédure simplifiée - Modification n°1

**CAHIER DES INFORMATIONS  
JUGÉES UTILES**

Date d'origine :

Septembre 2016

**7a**

P.L.U. approuvé le 25 mai 2013 et modification simplifiée n°1 approuvée le 8 août 2014 - Etudes réalisées par ARVAL Urbanisme



RÉVISION N°1 SUIVANT UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE  
MODIFICATION N°1 - APPROBATION - Dossier annexé à la  
délibération municipale du 17 Septembre 2016

*Urbanistes :*

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL  
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD  
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS  
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 39 04 61  
Courriel : Nicolas. Thimonier @arval-archi.fr

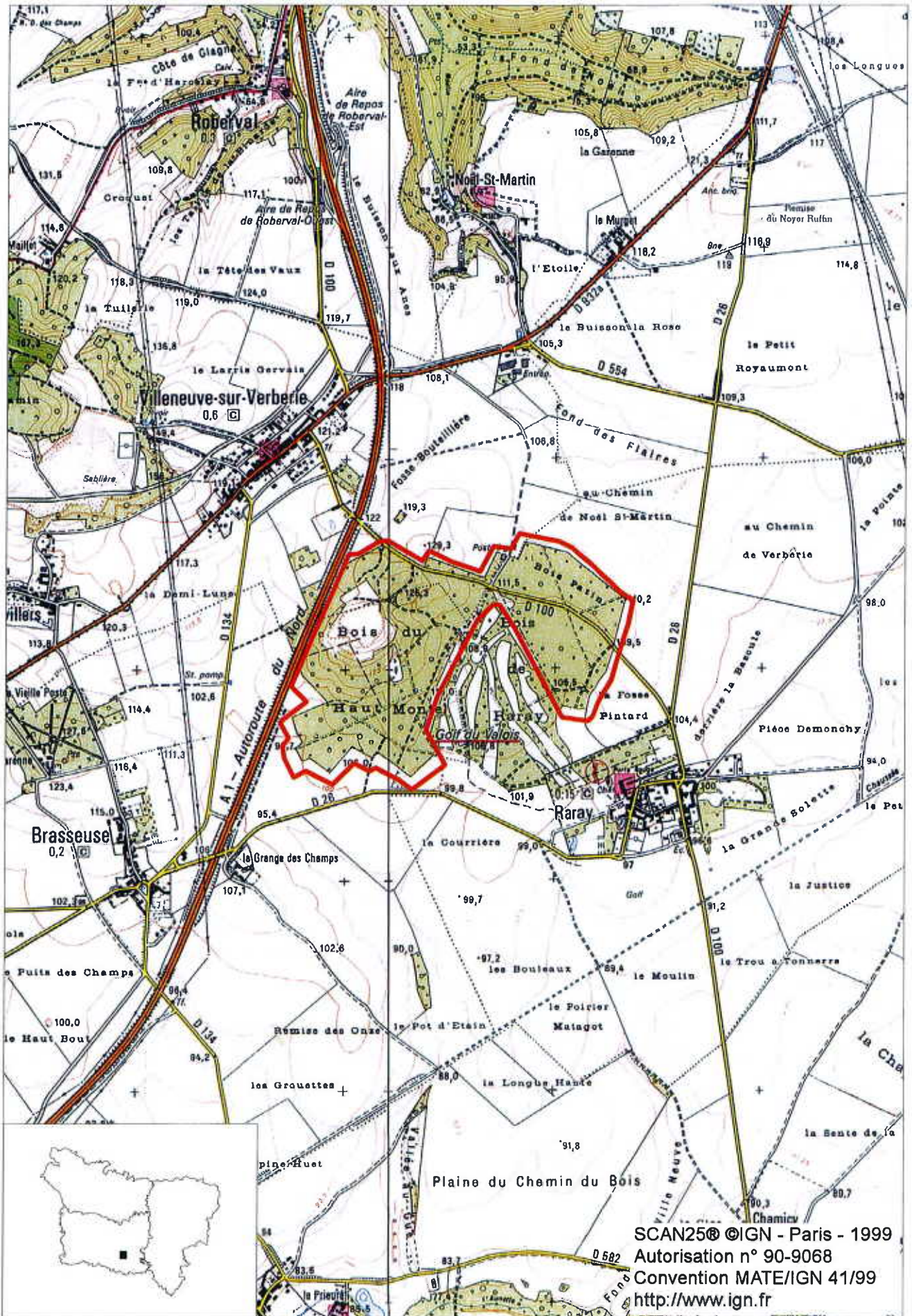
Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb)

**Zone d'Intérêt Ecologique, Faunistique et  
Floristique (ZNIEFF) 60VAL104 « Bois du  
Haut-Montel et de Raray »**



**BOIS DU HAUT-MONTEL ET DE RARAY**







Présentation de la znieff  
BOIS DU HAUT-MONTEL ET DE RARAY

[CLIQUEZ ICI POUR VISUALISER LA CARTOGRAPHIE DU SITE](#)

**Type de znieff :** 1

**Numéro régional :** 60VAL104

**Numéro national SFF :** 220013834

**Année de mise à jour :** 1998

**Surface de la znieff :** 113.00 hectares

**Altitudes mini - maxi :** 98 - 152

**Rédacteur de la fiche :** Conservatoire des Sites Naturels de Picardie (FRANÇOIS R.)

Commune(s) concernée(s)	Département
BRASSEUSE	60
RARAY	60
VILLENEUVE-SUR-VERBERIE	60

**\* TYPOLOGIE DES MILIEUX**

<b>Milieux déterminants :</b>	
Libellé	Pourcentage
Landes sèches	10
Pelouses silicicoles ouvertes médio-européennes	5
Chênaies acidiphiles (et chênaie-hêtraie acidiphile)	40
<b>Autres milieux :</b>	
Libellé	Pourcentage
Chênaies-charmaies	40
Carrières, sablières	
<b>Milieux périphériques :</b>	
Libellé	Pourcentage
Cultures	
Plantations de feuillus	

**\* COMPLEMENTS DESCRIPTIFS****Géomorphologie :**

Butte témoin, butte  
Versant de faible pente

**Activités humaines :**

Sylviculture  
Chasse  
Circulation routière ou autoroutière  
Exploitations minières, carrières

**Statuts de propriétés :**

Indéterminé

**Mesures de protection :**

Indéterminé

**Autres inventaires :** - Directive Habitats : non - Directive Oiseaux : non

**\* FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE**

Libellé	Caractère
Route	R
Extraction de matériaux	R
Equipements sportifs et de loisirs	R
Traitements de fertilisation et pesticides	R
Pratiques et travaux forestiers	R
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	R
Plantations, semis et travaux connexes	R
Envahissement d'une espèce ou d'un groupe	R
Fermeture du milieu	R

Légende "Caractère" : R : réel ; P : probable

**\* CRITERES D'INTERET****Patrimoniaux :**

Oiseaux  
Phanérogames

**Fonctionnels :**

Fonctions de protection du milieu physique  
Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales  
Corridor écologique, zone de passages, zone d'échanges

**Complémentaires :**

## \* BILAN DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESPECES

	Mamm.	Oiseaux	Reptiles	Amphib.	Poissons	Insectes	Autr.Inv.	Phanér.	Ptérido.	Bryophy.	Lichens	Champ.	Algues
Prospection	1	2	1	0	0	1	0	2	2	0	0	0	0
NB Espèces citées	6	11				1		25	1				

Légende pour prospection : 0 : insuffisant ; 1 : assez bonne ; 2 : bonne ; 3 : très bonne

## \* CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

### Commentaires :

Les contours du site intègrent les milieux les plus intéressants pour les habitats, la flore et la faune, et évitent les milieux cultivés, hormis un fin liseré faisant office de zone-tampon.

## \* COMMENTAIRE GENERAL

### DESCRIPTION

Le Bois du Haut Montel et de Raray s'étend en bordure de l'Autoroute A 1, à l'est de la Forêt d'Halatte, sur la bordure nord-occidentale du plateau du Valois.

La structure géologique comprend essentiellement les sables et grès auversiens de Beauchamp, qui forment ici une butte résiduelle qui s'individualise nettement dans le paysage tabulaire du plateau du Valois. Un peu de calcaire de Saint-Ouen (marinésien) subsiste sur une butte, générant des sols sablo-calcaires.

Les chênaies-charmaies-hêtraies acidoclines atlantiques (du Lonicero-Carpinenion pour une bonne part) et les chênaies sessiliflores (Quercion robori-petraeae) dominent les peuplements, traités en futaies et en taillis sous futaie.

De nombreux tilleuls, châtaigniers, robiniers et bouleaux s'intercalent dans ces formations.

Les sous-bois sont parfois dominés par la Fougère-aigle (*Pteridium aquilinum*) ou par des tapis de ronces

Des landes à Callunes, avec des systèmes de sables mobiles intercalaires, sont également présents.

### INTERET DES MILIEUX

Plusieurs habitats remarquables, précieux et relativement menacés à l'échelle européenne, relèvent de la directive "Habitats" de l'Union Européenne :

- des chênaies-charmaies acidoclines subatlantiques du Lonicero-Carpinenion ;
- des chênaies acidophiles du Quercion robori-petraeae (Querco-Betuletum) ;
- des landes sèches à Callunes (*Erico cinerea*-Callunetum vulgaris) ;
- des pelouses silicicoles ouvertes de l'Airion caryophylleo-praecocis.

Ces habitats d'intérêt européen, ainsi que les milieux importants aux échelles nationale ou régionale, abritent plusieurs espèces végétales et animales de grande valeur patrimoniale.

## INTERET DES ESPECES

La flore comprend, entre autres, les taxons de grand intérêt suivants :

- la Salicaire pourpier (*Lythrum portula*),
- la Laîche des sables (*Carex arenaria*),
- la Mibora naine (*Mibora minima*),
- la Laîche des lièvres (*Carex ovalis*),
- le Cynoglosse officinal (*Cynoglossum officinale*),
- la Jonquille (*Narcissus pseudonarcissus*),
- le Corynéphore (*Corynephorus canescens*).

Les éléments faunistiques parmi les plus remarquables sont :

Pour l'avifaune :

- le Pic mar (*Dendrocopos medius*), dans les vieilles chênaies supra-centenaires ;
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*).

Ces deux espèces sont inscrites en annexe I de la directive "Oiseaux" de l'Union Européenne.

Le Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*), rare et menacé à l'échelle de la Picardie et du nord de la France est également présent, dans les vieilles chênaies.

## FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Les landes à Callunes et les groupements pionniers sur sables tendent à disparaître sous l'avancée des arbres et des arbustes (pins et bouleaux essentiellement). Des coupes circonstanciées seraient nécessaires afin de conserver une héliophilie indispensable à ces groupements de grand intérêt patrimonial.

Dans le même ordre d'idée, il serait souhaitable d'éviter le boisement des lisières et des trouées.

La persistance de la biodiversité, tant ornithologique que mammalogique et entomologique, implique le maintien d'arbres d'âge avancé (150 à 200 ans) ou sénescents. En effet, de nombreuses espèces cavernicoles ne subsistent plus que dans les forêts du nord de la France où sont implantés ces peuplements âgés, de chênes notamment, du type de ceux qui existent ici. Des rotations sylvicoles adéquates peuvent permettre de maintenir une portion du bois avec des futaies plus que centenaires, comme c'est le cas aujourd'hui.

### \* SOURCES / INFORMATEURS

- BOULLET V., comm. pers.
- FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)
- GAVORY L. (Picardie Nature), comm. pers.
- SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)

### \* SOURCE / BIBLIOGRAPHIE



- BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B., 1988 - Inventaire des sites écologiques du sud du département de l'Oise. DRAE Picardie. Doc. non pag.

**\* LISTE DES ESPECES**

Catégorie	Dét	Espèce	Statut	Source	Période Obs	Deg ab	Ab inf	Ab sup	App	Dis
Mamm.	A	Capreolus capreolus		SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	( - 1997)					
Mamm.	A	Lepus capensis		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					
Mamm.	A	Oryctolagus cuniculus		SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	( - 1997)					
Mamm.	A	Sciurus vulgaris		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					
Mamm.	A	Sus scrofa		SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	( - 1997)					
Mamm.	A	Vulpes vulpes		SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	( - 1997)					
Oiseaux	D	Dendrocopos medius	R	GAVORY L. (Picardie Nature), comm. pers.	( - 1989)					
Oiseaux	D	Ficedula hypoleuca	R	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	( - 1997)	B				
Oiseaux	D	Pernis apivorus	R	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)	A				
Oiseaux	A	Anthus trivialis	R	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	( - 1997)					
Oiseaux	A	Columba oenas	R	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	( - 1997)					
Oiseaux	A	Falco tinnunculus	R	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	( - 1997)					
Oiseaux	A	Muscicapa striata	R	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	( - 1997)					
Oiseaux	A	Oriolus oriolus	R	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	( - 1997)					
Oiseaux	A	Parus cristatus	R	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	( - 1997)					
Oiseaux	A	Phylloscopus sibilatrix	R	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	( - 1997)					
Oiseaux	A	Riparia riparia	R	SENGEZ M., SENGEZ P. (Groupe d'Etudes Ornithologiques de l'Oise)	( - 1997)	B				
Insectes	A	Aeshna grandis	P	FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					
Phanéro.	D	Carex arenaria		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)	A				
Phanéro.	D	Carex ovalis		BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B., 1988 - Inventaire des sites écologiques du sud du département de l'Oise. DRAE Picardie. Doc. non pag.	( - )					
Phanéro.	D	Corynephorus canescens		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)	A				
Phanéro.	D	Cynoglossum officinale		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)	A				
Phanéro.	D	Lythrum portula		BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B., 1988 - Inventaire des sites écologiques du sud du département de l'Oise.	( - )					

				DRAE Picardie. Doc. non pag.						
Phanéro.	D	Mibora minima		BOULLET V., comm. pers.	( - 1989)	A				
Phanéro.	D	Narcissus pseudonarcissus		BOULLET V., comm. pers.	( - 1994)	B				
Phanéro.	D	Quercus pubescens		BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B., 1988 - Inventaire des sites écologiques du sud du département de l'Oise. DRAE Picardie. Doc. non pag.	( - )					
Phanéro.	A	Calamagrostis epigejos		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					
Phanéro.	A	Calluna vulgaris		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					
Phanéro.	A	Carex pilulifera		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					
Phanéro.	A	Convallaria majalis		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					
Phanéro.	A	Digitalis purpurea		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					
Phanéro.	A	Festuca rubra		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					
Phanéro.	A	Holcus mollis		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					
Phanéro.	A	Oenothera biennis		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					
Phanéro.	A	Paris quadrifolia		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					
Phanéro.	A	Potentilla erecta		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					
Phanéro.	A	Sagina procumbens		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					
Phanéro.	A	Scirpus setaceus		BACROT S., BACROT P., BOULLET V., GAVORY L., GIRET B., 1988 - Inventaire des sites écologiques du sud du département de l'Oise. DRAE Picardie. Doc. non pag.	( - 1990)					
Phanéro.	A	Sorbus aucuparia		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					
Phanéro.	A	Teucrium scorodonia		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					
Phanéro.	A	Tilia cordata		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					
Phanéro.	A	Tilia platyphyllos		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					
Phanéro.	A	Veronica officinalis		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					
Ptéridophy	A	Pteridium aquilinum		FRANÇOIS R. (Conservatoire des Sites Naturels de Picardie)	( - 1996)					

**Légende du tableau :**

Dét. : Déterminance de l'espèce pour l'élaboration de la fiche (D : espèce déterminante ; A : autre espèce)  
 Deg Ab : degré d'abondance de l'espèce (A = peu abondant ; B = abondant ; C = très abondant)  
 Ab inf : seuil inférieur d'abondance ;  
 Ab sup : seuil supérieur d'abondance ;  
 App : date d'apparition de l'espèce ;  
 Dis : date de disparition de l'espèce.

## Contributions / financements



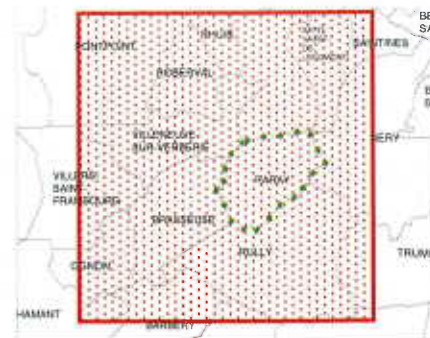


## **Corridor écologique potentiel**

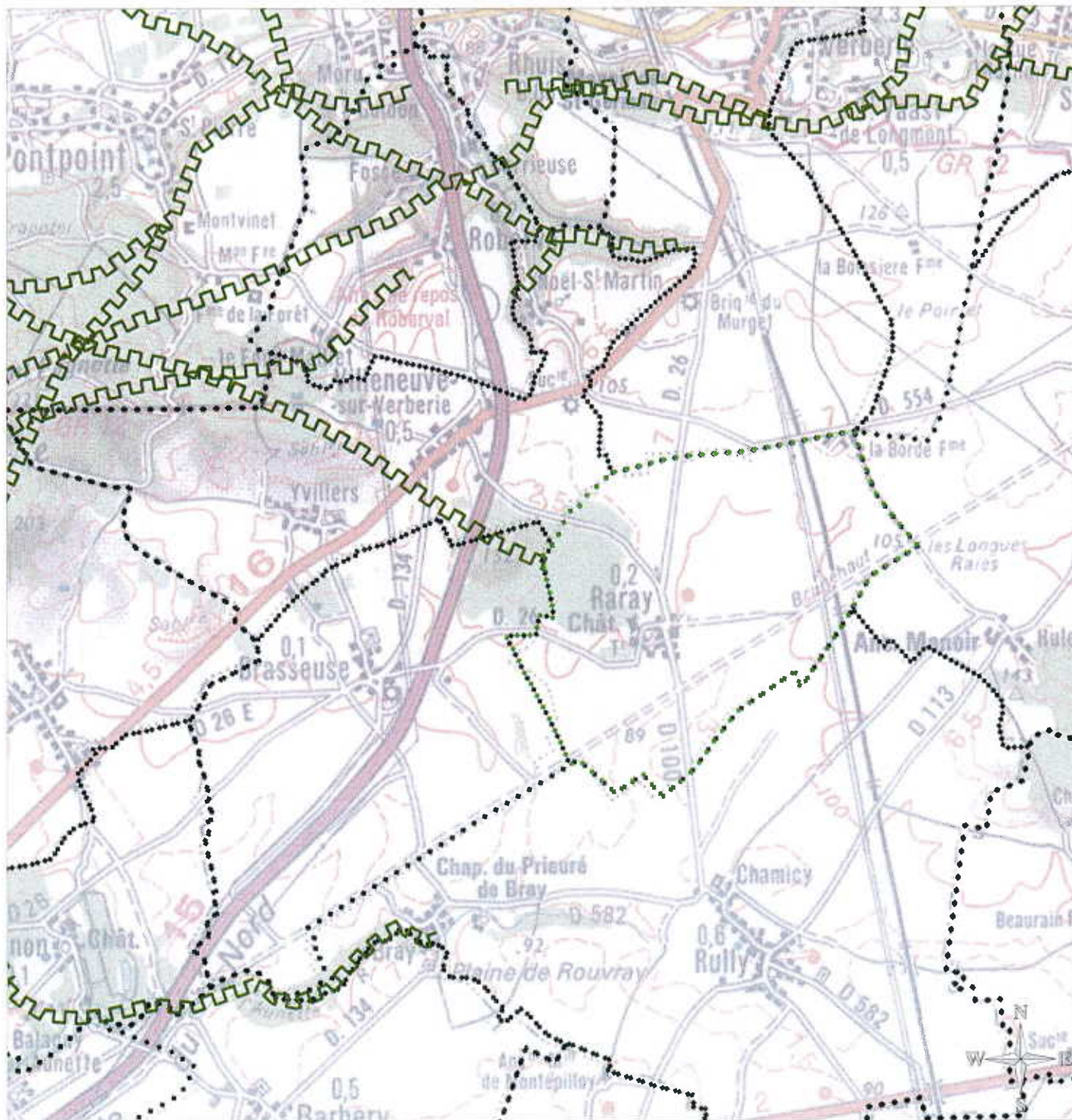


Direction Régionale de l'Environnement  
PICARDIE

# Corridors écologiques potentiels de Picardie



Commune : RARAY (H1L1)



- |                                   |   |                                     |
|-----------------------------------|---|-------------------------------------|
| communes                          | commune sélectionnée                      | intra ou inter landes               |
| alluvial                          | inter mares                               | intra ou inter marais tourbeux      |
| intra ou inter bas-marais alcalin | intra ou inter mollières                  | intra ou inter pelouses calcicoles  |
| batraciens                        | intra ou inter pelouses calcaro-sabuloles | intra ou inter pelouses sur creie   |
| cordons gélifs                    | intra ou inter prairies humides           | intra ou inter tourbières alcalines |
| intra ou inter dunes              |   |                                     |
| intra ou inter falaises           |   |                                     |
| intra ou inter forestier          |   |                                     |

Source : Conservatoire des Sites Naturels de Picardie  
Réalisation dans le cadre du projet "réseaux de sites, réseaux d'acteurs"  
financé par l'Europe, l'Etat et la Région Picardie.

la largeur des lignes ne représente pas la largeur réelle du corridor qui peut être très variable.  
Cet inventaire n'est pas exhaustif.  
Echelle 1/100 000

Imprimé le 13/02/07  
BDCARTO® ©IGN - PARIS - 1999  
SCAN100® ©IGN - PARIS - 1999  
Autorisation n°90-9068  
Convention MATE/IGN 41/99  
<http://www.ign.fr>

**Espaces Naturels Sensibles (ENS) du  
département de l'Oise**





VMU46

Bois du Haut Montel / Bois Patin



ID

**Surface :** 113**Altitude :****Entité paysagère :**

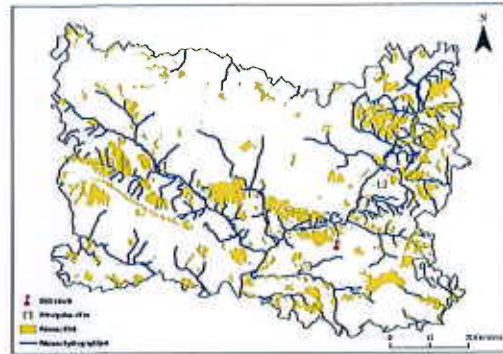
VALOIS MULTIEN.

**Canton(s) concerné(s) :**

PONT-SAINTE-MAXENCE.

**Commune(s) concernée(s) :**

BRASSEUSE, RARAY, VILLENEUVE-SUR-VERBERIE.



### Inscription à l'inventaire, statut de protection :

Parc Naturel Régional Oise-Pays de France, Site Inscrit Oise 29,  
ZNIEFF I n°220013834.

### Valeur patrimoniale

- Intérêt pour la Faune
- Intérêt pour la Flore
- Intérêt pour les Milieux naturels
- Intérêt pour le Paysage

### Vocation proposée

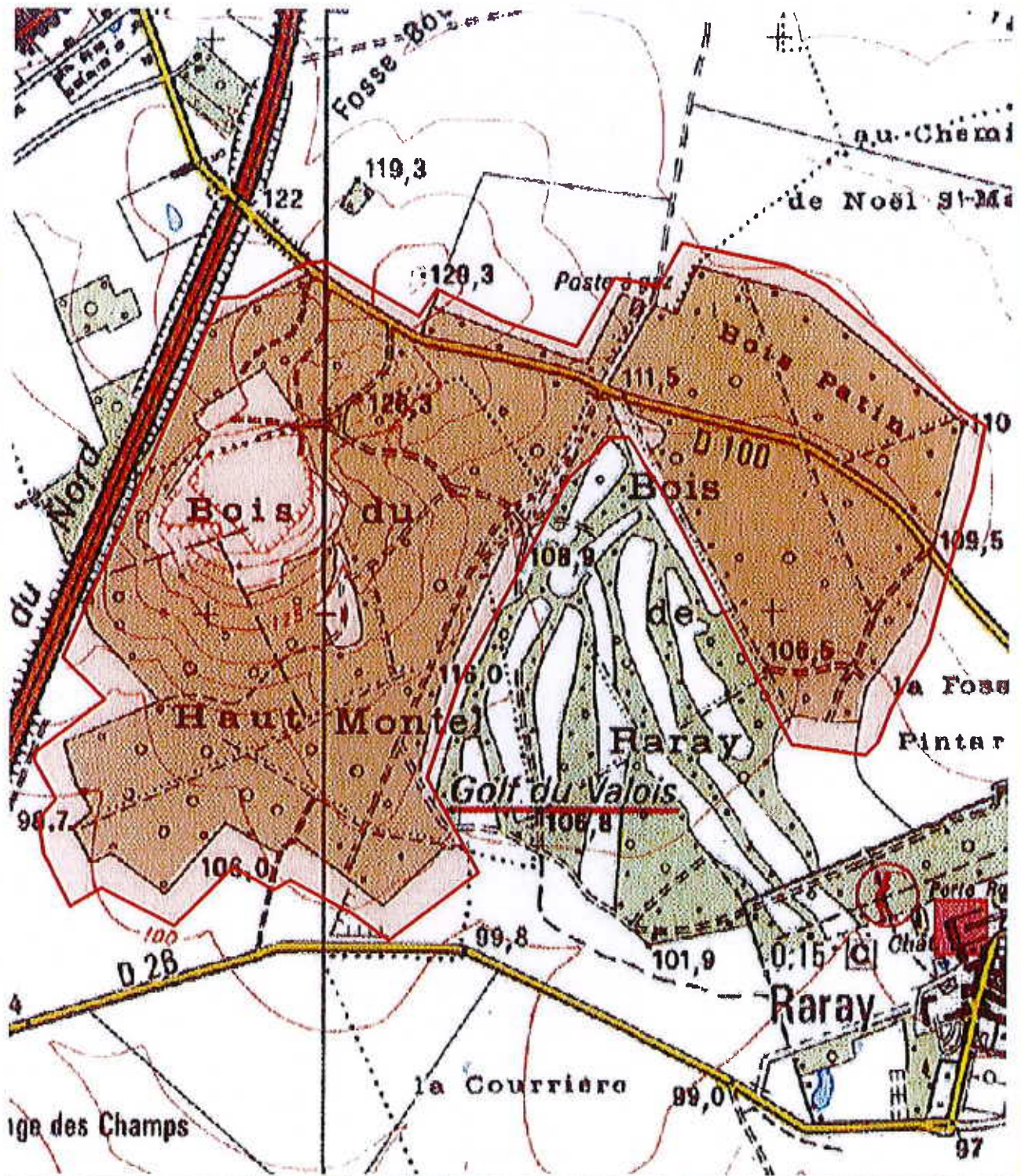


### Présentation de l'Espace Naturel Sensible (ENS)

Le Bois du Haut Montel et de Raray s'étend en bordure de l'Autoroute A 1, à l'est de la Forêt d'Halatte, sur la bordure nord-occidentale du plateau du Valois.

La structure géologique comprend essentiellement les sables et grès auversiens de Beauchamp, qui forment ici une butte résiduelle qui s'individualise nettement dans le paysage tabulaire du plateau du Valois. Un peu de calcaire de Saint-Ouen (marinésien) subsiste sur une butte, générant des sols sablo-calcaires.





 Délimitation de l'ENS

0 200 400 m





## Description et intérêt de l'Espace Naturel Sensible

### DESCRIPTION ECOLOGIQUE

#### Composition

##### Milieux naturels dominants

Les chênaies-charmales acidoclines subatlantiques du Lonicero-Carpinétion ; des chênaies acidophiles du Quercion robori-petraeae (Quercio-Betuletum) ; des landes sèches à Callunes (Erico cinerea-Callunetum vulgaris) ; des pelouses silicicoles ouvertes de l'Airion caryophylleo-praecox

##### Espèces végétales remarquables

la Salicaire pourpier (*Lythrum portula*), la Laïche des sables (*Carex arenaria*) ; la Mibora naine (*Mibora minima*), la Laïche des lièvres (*Carex ovalis*), le Cynoglosse officinal (*Cynoglossum officinale*), la Jonquille (*Narcissus pseudonarcissus*), le Corynéphore (*Corynephorus canescens*)

##### Espèces animales remarquables

le Pic mar (*Dendrocopos medius*), dans les vieilles chênaies supra-centenaires ; la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) ; le Gobemouche noir (*Ficedula hypoleuca*)

### Organisation, fonctionnement et état de conservation

#### Agencement et connexion des milieux dans le site

#### Connexion avec l'extérieur, réseau de milieux similaires

#### Etat de conservation et fragilité du site

### DESCRIPTION PAYSAGERE

### DESCRIPTION SOCIALE





## Usage et gestion de l'Espace Naturel Sensible

*Principaux usages et activités sur le site*

*Principales activités aux alentours*

*Fréquentation*

*Réglementations diverses*

*Foncier*

*Présence de bâtiments*

*Gestion et valorisation actuelles*

*Dégradation et menaces*

## Historique et pistes d'actions

**Date d'intégration**

**Pistes d'actions**

- Gestion ONF-IDF, favoriser le soutien des actions du PNR, favoriser les actions du syndicat de rivière
- Suivi écologique à définir entre différents acteurs possibles en fonction des objectifs
- Soutenir les actions de l'ONF, D'IDF et du PNR + soutien au syndicat de rivière
- Etudes sur la fonctionnalité et la restauration des réseaux de forêts humides (Aulnaies à Osmonde royale)

**Etat d'avancement**

**Maître d'ouvrage choisi**

**Autres informations jugées utiles**



# PAC PORTER A CONNAISSANCE PLAN LOCAL D'URBANISME

Risques naturels, risques industriels, défense incendie et sécurité routière doivent être au coeur des préoccupations des auteurs de plans locaux d'urbanisme à qui il appartient de fixer les conditions d'un développement de l'urbanisation assurant la protection des personnes et des biens.

Le risque majeur est la possibilité d'un événement naturel ou créé par l'action de l'homme, dont les effets peuvent mettre en jeu la vie d'un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de notre société.

Un risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité. Son existence est liée à deux facteurs :

- d'une part à la présence d'un événement, qui est la manifestation d'un phénomène naturel ou anthropique ;
- d'autre part à l'existence d'enjeux, qui

représentent l'ensemble des personnes et des biens (ayant une valeur monétaire ou non) pouvant être affectés par ce phénomène.

Concrètement, l'élaboration du plan local d'urbanisme doit être l'occasion :

- ✓ d'améliorer la connaissance du risque en compléments des études réalisées par l'Etat.
- ✓ de procéder à un état des lieux de la défense incendie sur la commune,
- ✓ de procéder à un diagnostic sécurité routière,
- ✓ d'informer la population
- ✓ de fixer, à travers le zonage et le règlement du plan local d'urbanisme, des règles de construction interdisant l'augmentation des enjeux dans les zones à risque,
- ✓ programmer la réalisation d'équipements ou d'aménagements ayant pour objet de diminuer la vulnérabilité des zones exposées.

F  
I  
C  
H  
E  
n°  
4

## Catastrophes naturelles

Les données ci-dessous sont extraites du portail intranet de la prévention des risques majeurs (<http://www.prim.net/>).

### Inondations, coulées de boue et mouvement de terrain

*date de début : 25/12/1999*

*date de fin : 29/12/1999*

*arrêté de catastrophe naturelle du : 29/12/1999*

*paru au Journal Officiel du : 30/12/1999*

A noter que la commune n'est pas dotée d'un Plan de Prévention des Risques approuvé ou en cours d'élaboration.

La commune ne compte aucun établissement industriel à risques soumis à autorisation.

Par ailleurs, aucune cavité souterraine ni aucune carrière ne sont recensées sur la commune.

Enfin pour mémoire, un relevé de la défense incendie devra être effectué dans la phase de diagnostic initial. A ce sujet, le présent CD-Rom contient une lettre du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) qui procède à un relevé des hydrants. Actualisé s'il y a lieu, celui-ci sera joint au rapport de présentation afin que la commune puisse intégrer à ces prévisions les actions de développement ou de renforcement des réseaux et points d'eau nécessaires à la mise en oeuvre d'une défense incendie efficace.

L  
E  
S  
R  
I  
S  
Q  
U  
E  
S







# PAC PORTER A CONNAISSANCE PLAN LOCAL D'URBANISME

Politique publique prioritaire de l'Etat, la sécurité routière fait l'objet d'un programme pluriannuel d'actions dont l'un des objectifs, au-delà du contrôle et de la sanction des comportements fautifs, est de faire émerger une culture tournée vers la prévention.

A ce titre, les auteurs de PLU doivent se mobiliser car ils peuvent agir en posant les principes de base susceptibles d'assurer un haut niveau de sécurité routière, à savoir :

- la prise en compte des usagers vulnérables
- l'affectation des voies avec le souci d'un rééquilibrage des usages entre circulation et vie locale pour les voies traversant l'agglomération
- la vérification de la cohérence entre l'affectation des voies existantes ou projetées et leurs caractéristiques afin que les usagers adaptent leur comportement.

Concrètement, l'écriture du rapport de présentation doit être l'occasion d'analyser les accidents intervenus ces dernières années, tout en évaluant l'impact en terme de sécurité des projets d'aménagement ou de voirie, une attention particulière devant être portée aux endroits où se concentrent des usages particulièrement vulnérables, tels que les sorties d'écoles ou parcs de stationnement.

Sur le fond, le PLU approuvé doit notamment permettre d'éviter :

- des extensions urbaines reliées à l'agglomération seulement par la route
- un recul trop important des constructions élargissant le champ visuel, et donc les vitesses
- des alignements droits trop longs
- la multiplication des accès nouveaux sur les voies principales de circulation.

F  
I  
C  
H  
E  
n°  
6

L  
E  
S  
  
D  
E  
P  
L  
A  
C  
E  
M  
E  
N  
T  
S

## Routes à grandes circulation

Le territoire de la commune de Raray est traversé par les RD 16, 100 et 554 non classées routes à grande circulation.

## Transports exceptionnels

Aucun itinéraire de transports exceptionnels ne traverse la commune

*(Pour mémoire, dans l'hypothèse où un itinéraire transports exceptionnels serait recensé, il convient de maintenir au mieux les possibilités existantes. En effet, ces itinéraires sont une nécessité économique pour de nombreuses industries ainsi que pour la sécurité de la circulation de certains véhicules spéciaux, tels que les grues ou engins agricoles)*

## Comptages

Des données fournies par le Conseil Général il ressort que :

- pour la RD 100, près de 340 véhicules par jour dont 6% de poids lourds étaient recensés en 2008,
- pour la RD 554, près de 320 véhicules dont 15% de poids lourds étaient recensés en 2008.

## Projet routier

La commune de Raray est comprise dans l'aire d'étude de la liaison RN31/RN2, projet routier d'intérêt régional inscrit au plan départemental à 15 ans (2006-2020).

## Accidentologie

Sur la période courant du 1er janvier 2003 au 31 décembre 2007, aucun accident n'a été recensé sur la commune de Raray.

*(A noter que seuls sont ici comptabilisés les accidents corporels, sur la base des procès-verbaux établis par les forces de l'ordre. Les accidents matériels sont recensés par les compagnies d'assurance des propriétaires des véhicules, ces données n'étant pas disponibles dans le cadre du Porter à Connaissance)*

## **Réglementation routière**

A toutes fins utiles, même si ce point échappe au sens strict à une approche en terme d'urbanisme, il peut être utile de rappeler que différents ouvrages techniques ont été réalisés sur certains dispositifs de la réglementation routière. Ces ouvrages sont consultables en direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture, service des transports, de la sécurité et des crises, en particulier :

- le guide relatif aux ralentisseurs de type dos d'ânes et trapézoïdal
- le guide des coussins et plateaux
- le guide des zones 30 relatif à la modération de la vitesse en agglomération
- le guide relatif à l'amélioration de la signalisation verticale